GERARD G. BASTIEN

TANNEUR OFFICIEL DE L'U. C. C.

Village des Il urons, Loretteville P.Q.

Peau de veau, vache, cheval, mouton, etc... tanns et travaillé selon le goôt de chacun. Cuir à capot, bottes, harnais, etc...

Consultations légales

par l'aviseur légal du "Bulletin de la Ferme

AVIS IMPORTANT.— Nos correspondants que beste page intércèse aont instanment prés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. I. Seuls les abonnes pouvent bénéficier de ce service de consultation , est pourquoi foute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater à le correspondant est abonné. 2. Les quiestions doi vent être adressées directement au Bulletin, 3. L'isoccat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, consernant les lois qui gouvernent les choses de la vierurale. Les cas extraôrdinaires, ou qui nécessite faient une longue étude, «int choses à traiter cotre le correspondant et l'avocat, 4. Si le correspondant désire que réponse induédate par lettre, l'avocat consultant peuf eviger des honoraires.

ENCLAVE. Rép. à U. B. Vous seriez bien aimable de nous tournir de plus am-ples détails au sujet des terrains qui bor-bent le vôtre. Vous pourriez peut-être y ajouter un croquis

CLOTURE. Q. Le propriétaire où l'ocfupant qui n'est pas tenu de clôturer son terrain, s'il l'a antérieurement clôturé, peut-il défaire la clôture?

Rép. à L. R. Si, d'après les règlements de la municipalité, ce propriétaire ou occu-pant a est pas ienu de cioturer, il est libre de faire somme il l'entend avec sa clôture.

INSPECTEUR AGRAIRE. — Q. Le propriétaire ou l'occupant, qui a reçu avis de l'inspecteur agraire d'avoir à clore son terrain dans un certain délai, peut-il ne pas se tendre à l'ordre de l'inspecteur en donnant comme prétexte que l'avis aurait dû lui être donne dans la même année et que cel avis devait être par lettre recom-mandée?

Rep. a J. E. B. Ruen dans la lat n'exige Que d'avec aut les le lefre la mem en en ex-Cet avec, foit dependent être donné avant le ler fegrier et c'est d'aufieurs, d'après ce que van dites, ce que a éte fait. De plus, il n'est pus néces aire que l'avec soit donné

'Un conseil d'ami

In conseil d'ami

M. Mathias Christensen, Atlantic
Lowa, cerit "Pendant trois ans par
soufiert de troubles uringares: Tavais
employe différents reinedes sans
obtenir de résultats. I n'ami me conseilla alors de grendre du Novoro de
Dr Pierre Ten pris six bouteilles en
trois mois et dépuis le temps-la ma
condition s'est grandement amélioree."
Le Novoro du Dr. Pierre tomife
Pestonac, agit sur les intestins, augmenté le dux uringare et elimine du
système les mytteres impures. Le Novoro ne se ynd pas dans les pharmacies. On peut sculement l'obtenir des
agents locaux. Pour renseignements
cettre a Dr. Peter F. Tracy & Sons
Co. 2501 Washington v.d., Chicago.

Historyemet de douage au Carada.

Livre exempt de douane au Canada.



Vous économiserez

En vous servant de la TOLE GAU-PREE IDEALE" spécialement galva-nisée à l'épreuve de la rouille du feu, du tonnerre, par le nouveau procéde -RAY". Elle durera plus longtemps. s'écalera pas. Ne demande pas de

Ecrivez pour CATALOGUE Gratis

Tale Bautree Hoenle Furg. RESONDE, LE Propriétaire ST-HYACINTHE, P. Q. 27 SEP. 1976

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU QUÉBEC

par lettre enregistrée puisqu'il peut aussi bien être donné verbalement ou par écrit. La personne avisée qui ne se conforme pas à l'ordre de l'inspecteur agraire est suscep-tible de poursuite. C'est le moyen qu'il vous restera a employer.

CHIENS. — ENTRETIEN DES CHE-MINS D'HIVER. — Q. 1. Quel recours a-t-on contre celui qui tue le chien d'au-trui? 2. Celui qui entretient les chemins d'hiver peut-il réclamer des frais addi-tionnels sour les cuyris complètement sers tionnels pour les ouvrir complètement vers la fin de l'hiver?

Rép. à A. B.—1. Celui-qui. volonta-ment ou par malice, sans aucune justifica-tion ou excuse, tue le chien d'autrui s'ex-pose à être arrêté et à payer une amende ou encore à être poursuivi pour dommages. 2. Les conventions que le conseil muni-cipal a faites avec celui qui s'est chargé de l'entretien des chemins d'hiver et le salaire

l'entretien des chemins d'hiver et le salaire qu'il lui a accordé pour ce travail comprend le travail d'ouvrir les chemins pour l'été, à moins de stipulations spéciales à cet effet. Vous êtes obligé à l'entretien du chemin d'hiver, et ce suivant les conventions que vous avez acceptées du conseil municipal, ainsi, s'il tombait encore de la neige, tout dépendra de ces conventions si vous devez prendre charge de l'entretien

DOMMAGES. Rép. à A. P. Si l'accidenté à travaillé sur la seie non comme employé, vous ne pouver pas être tenu responsable de l'accident comme patron, répendant, si par ailleurs il y a de votre faute ou de non protection nécessaire, vous pourriez être, tenu-responsablé. En résumé, si l'accidenté était venu de lui-même travailler sur la seie sans que vous y consentiez et sans le considérer comme employé, ce dermer n'aurait pas de recours contre vous ou votre père. contre vous ou votre père

CHIEN. Q. Le propriétaire de mou-tons a-t-il un recours contre le proprié-taire d'un chien qui aurait causé du dommage à ses animaux?

Rép. à E. R. Le propriétaire de mou-tons à sans doute un recours mais encore doit-il l'exercer dans le délai que lui accor-de la loi. Après deux ans ce recours est présent et vous lités dans votre let reque le dommage causéea en lieu il y a deux ans.

Q. Le destinataire d'une lettre injurieuse, malicieuse et non fondée a-t-il un recours contre le destinateur?

Rép. à D. L. Si cette lettre est considérée comme privée, le est-a-dire qu'elle n'a pas fait l'objet d'etre hie ou montrée au public avant d'être envoyée, le destinafaire ne pout la considérér comme une diffamation. Il n'aurait droit dans ce cas qu'i des donmarges avant des la considérée. qu'à des dommages exemplaires

ASSURANCE-FEU. Rep. à F. D. ASSURANCE-FEU. Rép. à F. D.—
L'assuré contre le feu qui subit une perte produite par l'ignition a droit de réclamer contre l'assureur, soit la Compagnie, pour les dommages subis, en autant que les clauses de sa police le lur permettent.
Conformément à la police elle-même, l'assuré devra donner un avis à la Compagnie d'assurance dans le délai indiqué lui faisant parte en détail des dommages subis.

POSTES. Q. Celui qui a un contrat avec le Gouvernement pour la poste est-il tenu d'entretenir le chemin d'hiver sur son parcours?

Rép. à M. G. Cette responsabilité de Rép. à M. G. Cette responsabilité de l'entretien des chemins incombe à la municipalité qui repartira la division du travail soit parmi ses propres employés ou soit en l'imposant à différents localaires, occupants ou propriétaires. Rien ne vous empêche de demander l'ouverture d'un chemin. Malgré que le travail soit fait par les occupants, localaires ou propriétaires ou la municipalité delle-même, la municipalité demeure toujours responsable lorsque les accidents sont causés par le mauvais entretien de ses chemins, de ses ponts et cours d'eau.

Cours d'eau.

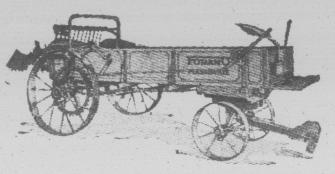
Vous auriez donc un recours contre la municipalité en dommages pour la perte d'un de vos chevaux.

Rép. à G. R. Si, d'après vous, il n'y a Rep. à G. R.—Si, d'après vous, il n'y a aucune convention et qu'on vienne vous enlever les machines, vous pourriez donc, comme vous avez payé, prendre une action pour vous faire remettre le montant payé. Il semble toutefois curieux que, s'il n'y a pas de conventions, on ait le droit de vous sortir du C'ercle. Comme vous me fournisnez très peu de détails, je ne puis vous renseigner qu'à peu près.

RENTES. — Quel est le délai de la prescription pour les rentes?

Rép. à J. B. B. Le délai pour la presemption est de cinq ans.

L'épandeur idéal pour deux chevaux



Le FORANO est, sans contredit, la plus haute valeur offerte en fait d'épandeur léger. Il possède toutes les caractéristiques des machines dispendieuses, mais son prix de vente est peu élevé.

> Vendu avec garantie écrite de 5 ans. Demandez circulaire dès aujourd'hui.

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE

Dépt. "C"

PLESSISVILLE, P.Q.

Adrésse Comté

NOUS METTONS À VOTRE

DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS

> des mieux outillés de la ville - pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que :

Brochures - rapports - factums catalogues — en-têtes de lettres — circulaires enveloppes -- fac-tures -- etc-

LE SOLEIL LTEE

(Département de l'Imprimerie)

Gens de la campagne et du district FAITES **IMPRIMER** -au-"SOLEIL" Nos prix sont bas! DEMANDEZ NOS COTATIONS

Gagner du 100%

Empressez-vous de nous retourner ce coupon avec le paiement d'un nouvel abonnement-50c afin de gagner le renouvellement de votre abonnement pour un an.

Date.....

LE BULLETIN DE LA FERME Ltée,

Québec, P.Q.

Ci-inclus bon poste de \$..... pour un aborinement à votre. journal que vous voudrez bien adresser à

Envoyé par.

PER B-226





VOLUME X



M. A. Seiling; q



Josiah Cressme

Le 10 oct 1935 Cressman. Là diron 200 poulette tion s'élevait alc Je crois même a

Si vos volaille vous empêche de choix parmi les q déplacement vou ci-contre et vous des prix.